







Mon/mes CONTENEUR(S) À SACS-**POUBELLE**

Mes sacs à ordures officiels sont à déposer dans

les moloks prévus à cet effet : rue du Collège, rue de l'Erguel, Haut de la Suze, rue de la Seignette, place de la Gare, rue des Etoblons et au bas du chemin de la Werksiedlung, (voir plans cicontre).

Sacs à ordures officiels - en vente au bureau communal, à l'épicerie "chez Fabienne" ainsi gu'au shop du Centre de vacances Stengel.

- 17 I rlx de 10 sacs Fr. 10.- TVA incluse.
- **35** I rlx de 10 sacs **Fr. 20.-** TVA incluse.
- 60 I- rlx de 10 sacs Fr. 40.- TVA incluse.
- 110 l rlx de 10 sacs Fr. 60.- TVA incluse.
- Conteneurs 1 vignette Fr. 35.- TVA incluse.

Mon ECOPOINT (voir plan)

1 - Place de la Gare : verre, carton et papier, PET, textiles et chaussures, huiles minérales et végétales, alu, boîtes de conserve, capsules Nespresso.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Je m'acquitte d'une taxe communale annuelle (facturée en novembre), couvrant les autres frais (collectes, infrastructure, ...)

- 115.- par personne seule
- **230.** par famille
- **85.-** par atelier
- 255.- par entreprise industrielle.

A l'achat de certains articles, vous payez une taxe anticipée de recyclage (TAR) comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour ramener au(x) magasin(s) tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées en fonction de leur bilan écologique (économes en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc.).
- autant que possible, laissez sur place les emballages de vos achats.





Contact et infos

Secrétariat municipal Rue du Collège 5 2616 Renan 032 962 65 00 info@renan.ch www.renan.ch

Compost

Nous vous informons que du compost est mis gratuitement à disposition des habitants sur le site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds, dans un casier accessible en libre-service à l'entrée du site.

Robidogs

Des poubelles à crotte se trouvent en suffisance dans le village, merci de bien vouloir les utiliser pour mettre les déjections de vos chiens.

> Info déchets **Arc iurassien** 0842 012 012 Aux heures de bureau (tarif local)

Avec l'app mobile **MEMODéchets**

la gestion des déchets est encore plus simple! Pour plus d'infos consultez le site : https://www.memodechets.ch

Renan (BE) 2023

B / I .			061 00
I lahiit	doc.	tournées	UPP.3U

janvier	février	mars	avril	mai	juin
M				2	
M	1	1		3	
J	2	2		4	1
V	3	3		5	2
S	4	4	1	6	3
D 1 Nouvel An	5	5	2	7	4
L 2 Saint Berchtold	6	6	3	8	5
M 3	7	7	4	9	6
M 4	8	8	5	10	7
J 5	9	9	6	11	8
V 6	10	10	7 Vendredi Saint	12	9
S 7	11	11	8	13	10
D 8	12	12	9 Pâques	14	11
L 9	13	13	10 Lundi de Pâques	15	12
M 10	14	14	11	16	13
M 11	15	15	12	17	14
J 12	16	16	13	18 Ascension	15
V 13	17	17	14	19	16
S 14	18	18	15	20	17
D 15	19	19	16	21	18
L 16	20	20	17	22	19
M 17	21	21	18	23	20
M 18	22	22	19	24	21
J 19	23	23	20	25	22
V 20	24	24	21	26	23
S 21	25	25	22	27	24
D 22	26	26	23	28 Pentecôte	25
L 23	27	27	24	29 Lundi de Pentecôte	26
M 24	28	28	25	30	27
M 25		29	26	31	28
J 26		30	27		29
V 27		31	28		30
S 28			29		
D 29			30		
L 30					
M 31					

Renan (BE) 2023

Début des tournées : 06h30

juillet L	août	septembre	octobre	novembre	décembre
M	1 Fête nationale Su	isse			
M	2			1	
J	3			2	
V	4	1		3	1
S 1	5	2		4	2
D 2	6	3	1	5	3
L 3	7	4	2	6	4
M 4	8	5	3	7	5
M 5	9	6	4	8	6
J 6	10	7	5	9	7
V 7	11	8	6	10	8
S 8	12	9	7	11	9
D 9	13	10	8	12	10
L 10	14	11	9	13	11
M 11	15	12	10	14	12
M 12	16	13	11	15	13
J 13	17	14	12	16	14
V 14	18	15	13	17	15
S 15	19	16	14	18	16
D 16	20	17	15	19	17
L 17	21	18	16	20	18
M 18	22	19	17	21	19
M 19	23	20	18	22	20
J 20	24	21	19	23	21
V 21	25	22	20	24	22
S 22	26	23	21	25	23
D 23	27	24	22	26	24
L 24	28	25	23	27	25 Noël
M 25	29	26	24	28	26 Saint Etienne
M 26	30	27	25	29	27
J 27	31	28	26	30	28
V 28		29	27		29
S 29		30	28		30
D 30			29		31 Saint Sylvestre
L 31			30		
М			31		

Comment gérer vos déchets?



Ordures ménagères

Uniquement dans les sacs gris officiels ou dans les conteneurs privés munis d'une vignette officielle A déposer dans les moloks prévus à cet effet.



Déchets compostables ménagers

Epluchures, fruits/légumes non consommables, coquilles oeufs, marcs thé/café, sapins Noël, fleurs/plantes fanées, feuilles, foin, paille, tailles arbres/haies, gazon, litières végétales = tournée verte.



Déchets encombrants combustibles

A dénoser au bord de la route le soir avant la tournée des déchets encombrants.

Séparer les matériaux combustibles de la ferraille.



Ferraille (objets métalliques) A déposer au bord de la route le soir avant la tournée des déchets encombrants.

Séparer les matériaux combustibles de la ferraille.



Appareils électriques et électroniques

Lors de la tournée des déchets encombrants combustibles. A déposer au bord de la route le soir avant la tournée.



Déchets inertes (petites quantités)

2x par année, benne à la gare de 8h00 à 10h00. Porcelaine. poterie, éternit, petites quantités de déchets de chantier (briques, catelles, etc.) max 1/2 m3.



A déposer ficelé, lors des deux ramassages effectués par l'école. Mettre uniquement les journaux, magazines, illustrés et le papier de bureau. Ne pas faire de trop gros paquets.



Container de récupération à l'écopoint ou retour dans les

Mettre uniquement des bouteilles de boissons en PET avec le logo ci-contre.



Container de récupération à l'écopoint.



Huiles minérales et végétales

Container de récupération à l'écopoint.



Aluminium et boîtes de conserve

Container de récupération à l'écopoint.

Important : les boîtes doivent être dépourvues d'étiquettes et rincées.



Textiles et chaussures

Container de récupération à l'écopoint.



Capsules Nespresso (aluminium)

Container de récupération à l'écopoint. Mettre uniquement les capsules de marque NESPRESSO en



Carton propre

Container de récupération à l'écopoint. ! ne plus les mettre dans les moloks !



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Déchets et reste de cuisine, crus et cuits sauf poisson, viande et os à mettre dans les containers pour la tournée verte. Les restes de viande et poisson doivent être jetés dans le sac à ordures officiel.



Dépouilles d'animaux

Au centre collecteur cantonal de Montmollin 032 889 68 40. Lundi: de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00 Mardi à vendredi : de 8h00 à 11h30

Samedi: de 8h00 à 11h00.



Berlingots / Briques à boissons

Avec les ordures ménagères, dans le sac officiel.



A fractionner et à déposer dans le sac à poubelle officiel ou pour les plus gros lors de la tournée des déchets encombrants combustibles.



Cendres de bois

Attention danger d'incendie. Les cendres peuvent contenir des braises incandescentes plusieurs jours. Entreposer min. 3 iours dans un récipient métallique fermé avant de les déposer dans le sac officiel.



Bois

A déposer en bordures des voies publiques le soir avant la tournée des déchets encombrants combustibles.



Plastiques agricoles

A déposer lors de la tournée des déchets encombrants combustibles



Aérosols

Important : vider complétement le gaz propulseur (risque d'explostion). Selon la matière à déposer avec l'alu à l'Ecopoint ou dans le sac poubelle officiel. Si symbole de danger, avec les déchets spéciaux.



Litière de chat

Avec les ordures ménagères, dans le sac officiel.



Flacons en plastique avec bouchon

A déposer dans le sac à poubelle officiel, au besoin en le débitant, ou pour les plus gros lors de la tournée des déchets encombrants combustibles. Par les points de vente.



Cartouches d'encre pour imprimantes

A restituer aux points de vente ou au bureau municipal.



Piles et accumulateurs

Les piles sont reprises au bureau communal ou dans les commerces du village.

Les batteries de véhicules sont à restituer au point de vente.



Peintures

A amener 2x par année entre 8h00 et 10h00 lors de la collecte des déchets inertes sur la place de la gare. Ou à restituer aux points de vente.



Pneus

A restituer aux points de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED

A restituer aux points de vente.



Médicaments

A restituer aux points de vente.

Emplacement des moloks

Emplacements au village



Emplacement hors village



Mes tournées de collectes

Déchets encombrants combustibles et métalliques

- Il est toléré environ 1½ m3. Les différentes matières (combustibles et métalliques) doivent être séparées, sans quoi les déchets ne seront pas ramassés. A sortir le soir avant la tournée.
- Les déchets provenant d'un débarras, de la transformation ou de la démolition d'appartement ou de maison familiale ne sont pas pris en charge. Ces déchets doivent être éliminés par une entreprise privée au moyen d'une benne.
- Les encombrants des entreprises industrielles ou artisanales ne sont pas pris en charge.
- L'Ecopoint n'est pas un endroit de dépôt pour les encombrants.

Déchets verts (compostables)

- Ils doivent être déposés dans des conteneurs agréés (végébox) uniquement.
- Les branchages peuvent être rassemblés en fagots de max 1.2 m de long et de 30 cm de diamètre.
- Dates des collectes 2023 : les vendredis ou mercredis 24.03, 05.04, 21.04, 05.05, 17.05, 02.06, 16.06, 30.06, 14.07, 28.07, 11.08, 25.08, 08.09, 22.09, 06.10, 20.10, 03.11, 17.11

Récolte du papier

• 2x par année, effectuée par l'école primaire de Renan, les 2.5 et 31.10.2023.

Déchets inertes et restes de peinture

2x par année, à la gare de 8h à 10h, les samedis 22.4 et 23.9.2023.

Déchets urbains incinérables – uniquement pour les propriétaires de conteneurs

Le lundi dès 7h00, attention lors de lundis fériés (Pâques, Pentecôte, Jeûne, ...)
 le ramassage aura lieu le mardi matin.

Déchets urbains incinérables - Moloks

- Ces déchets sont à mettre impérativement dans les sacs taxés gris puis dans les moloks.
- Les cartons propres doivent <u>être obligatoirement déposés dans la benne dédiée</u>
 à <u>l'écopoint</u> et non plus dans les moloks.